Suivi

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2002-2003

MAIN-D'ŒUVRE INFIRMIÈRE

COMITÉ RÉGIONAL MAIN-D'ŒUVRE INFIRMIÈRE

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec

Secrétariat général

Hiver 2003

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE QUÉBEC

Édition produite par :
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec
Service des communications

Ce document peut être reproduit sans restriction, en tout ou en partie, en autant que la source est mentionnée.

Pour obtenir copie(s) de ce document, s'adresser au :

Centre de documentation
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Téléphone : (418) 525-1500, poste 250
Courrier électronique : cecile.ugeux@ssss.gouv.qc.ca

Le présent document peut être consulté à la section « Documentation » / « Publications » du site Internet de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec à l'adresse : www.rrsss03.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2003
Bibliothèque nationale du Canada, 2003
ISBN 2-921332-85-X

Suivi
Plan d'action régional 2002-2003

TABLE DES MATIÈRES

AXE 1 **Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière** 3

AXE 2 **Stage, recherche et projets-pilotes** 8

AXE 3 **Développement en milieu de travail** 10

AXE 4 **Valorisation de la profession infirmière** 11

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

1.1 ACTION À RÉALISER :

Soutenir les initiatives des établissements dans l'élaboration et la diffusion de programmes de formation dont l'objectif est l'acquisition de compétences.

Réalisation :

Offre de soutien aux établissements pour favoriser le transfert d'expertise (continu).

Production et diffusion en avril 2002 du document « Formation-stages-recherche-projets-pilotes en soins infirmiers dans les établissements de la région de Québec ».

1.2 ACTION À RÉALISER :

Faciliter la conception du matériel de formation entre établissements et assurer la diffusion de ce matériel et des programmes de formation déjà existants.

Réalisation :

Création et diffusion en avril 2002 d'une liste des documents disponibles relatifs à des programmes de formation.

1.3 ACTION À RÉALISER :

Créer une banque régionale des formations disponibles dans le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Québec.

Réalisation :

Production et diffusion du document « Formation-stages-projets-pilotes en soins infirmiers dans les établissements de la région de Québec ».

1.4 ACTION À RÉALISER :

Favoriser le développement de carrière des infirmières et des infirmiers, y compris la relève des cadres.

Réalisation :

Intervention ciblée auprès des infirmières et des infirmiers afin d'augmenter leur participation au programme de relève des cadres.

Dépôt et suivi du dossier statistique de la relève des cadres en soins infirmiers.

Nouvelle analyse des besoins en cadres en soins infirmiers actuellement en cours.

Invitation aux représentantes et représentants des collèges à présenter au comité régional les différents programmes offerts par leur établissement.

Note : les maisons d'enseignement ont déjà leur réseau de diffusion et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux ont déjà des liens de communication avec le réseau de l'enseignement.

1.5 ACTION À RÉALISER :

S'assurer que les budgets conventionnés sont affectés en totalité aux établissements pour l'élaboration des activités de formation en cours d'emploi.

Réalisation :

Les établissements déposeront à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec un premier bilan des activités réalisées avec les montants associés au 31 mars 2003.

1.6 ACTION À RÉALISER :

Déterminer un budget régional annuel de formation dans le secteur des soins.

Réalisation :

Engagement de montants (48 500 $) pour financer les projets-pilotes « Étude-emploi » sur les territoires de Portneuf (infirmière auxiliaire, 21 personnes) et de Québec-Centre (préposé aux bénéficiaires, 44 personnes).

Engagement financier (314 960 $) pour le démarrage de 2 nouvelles cohortes (36 personnes) au programme de recouvrement de droit de pratique.

Engagement d'un montant de 10 000 $ pour financer le projet de formation régionale « ENVOL ».

1.7 ACTION À RÉALISER :

Favoriser l'implantation des programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail dans les établissements.

Réalisation :

Élaboration d'un programme de formation uniforme pour l'ensemble des CHSLD de la région de Québec.

Contribution régionale au projet « ENVOL » au printemps 2002 (regroupement des CHSLD publics et privés conventionnés) et au programme « Formation uniforme et recrutement régional de main-d'œuvre infirmière ».

Contribution au projet de recrutement régional de main-d'œuvre infirmière, hiver-printemps 2003.

Réserve d'un montant de 75 000 $ pour la concrétisation du plan d'action régional en main-d'œuvre infirmière.

1.8 ACTION À RÉALISER :

Partager les outils des programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail dans la région de Québec.

Réalisation :

Préparation et diffusion d'une liste des documents disponibles relatifs à des programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail.

Axe 2

Stage, recherche et projets-pilotes

2.1 ACTION À RÉALISER :

Promouvoir l'externat et les emplois d'été.

Réalisation :

Rencontre avec la présidente de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers du Québec.

Dépôt d'une recommandation de soutien financier à la Régie régionale de Québec afin de consolider le programme d'externat dans la région de Québec et de promouvoir son expansion.

Représentations auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'externat a fait l'objet d'une mesure administrative (soutien financier) à l'été 2002.

2.2 ACTION À RÉALISER :

Inventorier les milieux de stage actuels et favoriser l'ouverture de nouveaux milieux afin d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants.

Réalisation :

Production et diffusion de l'inventaire des milieux de stage actuels et des possibilités de développement de nouveaux champs cliniques.

Collecte d'information sur les besoins d'accès aux différents milieux de stage et inventaire des disponibilités offertes par le réseau pour les cinq prochaines années(action amorcée par le ministère de la Santé et des Services sociaux).

Poursuite de la coordination régionale des stages.

2.3 ACTION À RÉALISER :

Planifier la coordination des stages dans la région de Québec.

Réalisation :

Production d'un état de situation sur le fonctionnement actuel.

Maintien des activités régionales relatives à la coordination des stages.

Axe 3

Développement en milieu de travail

3.1 ACTION À RÉALISER :

Favoriser l'émergence de projets-pilotes dans le but d'introduire de nouvelles façons de travailler et de maximiser l'apport des infirmières et des infirmiers, et contribuer à la diffusion de ces projets à l'échelle régionale.

Réalisation :

Collecte et diffusion de l'information relative aux différents projets-pilotes en cours dans les établissements de la région de Québec.

Projet regroupement CHSLD Québec-Centre.

Projet regroupement Charlevoix.

3.2 ACTION À RÉALISER :

Lutter contre la précarité d'emploi.

Réalisation :

Promotion de l'importance de procéder à la titularisation des postes afin de contrer le taux d'absentéisme et de favoriser la stabilisation des équipes de travail.

3.3 ACTION À RÉALISER :

Investir sur une base récurrente les sommes nécessaires à l'augmentation des heures consacrées aux soins infirmiers que requiert la réponse aux besoins de la population.

Réalisation :

Présentement en cours.

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

4.1 ACTION À RÉALISER :

Acce[illegible]er la participation des infirmières et des infirmiers à des groupes de travail ad hoc dans la région de Québec.

Réalisation :

Participation d'une représentante de la Commission infirmière régionale au groupe de travail « Planification régionale de formation ».

Plusieurs instances régionales ont déjà comme mandat, ente autres, de promouvoir et de valoriser la profession (OIIQ, comité jeunesse, etc).

4.2 ACTION À RÉALISER :

Élaborer des outils de communication destinés aux commissions scolaires de la région de Québec et privilégier la diffusion de l'information sur la profession infirmière dans les endroits stratégiques.

Réalisation :

Les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, de l'éducation et l'Ordre des infirmières et infirmiers demeurent actifs dans ce champ d'activité.

4.3 ACTION À RÉALISER :

Coordonner la tenue de rencontres d'information dans le réseau des commissions scolaires et des collèges.

Réalisation :

Maintien de la participation et de l'engagement de la Régie régionale de Québec aux différents événements régionaux visant les salons d'emploi et les kiosques d'information.

Tenue d'un « Colloque régional main-d'oeuvre infirmière » au printemps 2002.

4.4 ACTION À RÉALISER :

Sensibiliser les conseillers en orientation des maisons d'enseignement.

Réalisation :

Démarche régionale en cours pour la mise en place d'un partenariat entre le réseau de l'enseignement et le réseau de la santé.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2002-2003

MAIN-D'ŒUVRE INFIRMIÈRE

COMITÉ RÉGIONAL MAIN-D'ŒUVRE INFIRMIÈRE

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec

Secrétariat général

Mars 2002

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE QUÉBEC

106-05124/

TABLE DES MATIÈRES

AXE 1 **Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière** 5

AXE 2 **Stage, recherche et projets-pilotes** 15

AXE 3 **Développement en milieu de travail** 21

AXE 4 **Valorisation de la profession infirmière** 27

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

OBJECTIF :

Assurer les moyens et les conditions nécessaires à l'accomplissement de la profession infirmière.

ACTION À RÉALISER :

1.1 Soutenir les initiatives des établissements dans l'élaboration et la diffusion de programmes de formation dont l'objectif est l'acquisition de compétences.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Inventaire des projets en cours et à venir, des programmes de formation diffusés et du matériel utilisé. Analyse des projets.	Établissements Maisons d'enseignement Régie régionale de Québec	Inventaire des projets : 1re semaine de février 2002 Dépôt de la compilation : fin février 2002

ACTION RÉALISÉE :

Production et diffusion du document « Formation – stages - recherche – projets-pilotes en soins infirmiers dans les établissements de la région de Québec ».

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.2 Faciliter la conception du matériel de formation entre établissements et assurer la diffusion de ce matériel et des programmes de formation déjà existants.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Détermination des moyens régionaux pour l'actualisation des projets déposés. Diffusion des projets actualisés dans le réseau. Programmes de formation offerts par un établissement responsable selon les besoins communs à plusieurs établissements (par mission ou par territoire).	Régie régionale de Québec Établissements (personne responsable de la formation) Syndicats	Analyse des projets et détermination des moyens régionaux : continu

ACTION RÉALISÉE :

Préparation d'une liste spécifiant les documents disponibles relatifs à des programmes de formation.

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.3 Créer une banque régionale des formations disponibles dans le réseau de la santé et des services sociaux de la région de Québec.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Collecte d'information.	Régie régionale de Québec Établissements Maisons d'enseignement	Printemps 2002

ACTION RÉALISÉE :

Production et diffusion du document « Formation – stages – recherche – projets-pilotes en soins infirmiers dans les établissements de la région de Québec ».

ACTION EN COURS :

Collecte d'information sur les programmes offerts en soins infirmiers dans le réseau de l'éducation.

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.4 Favoriser le développement de carrière des infirmiers et infirmières incluant la relève des cadres infirmiers et infirmières.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Arrimage avec le programme régional de la relève des cadres.	Régie régionale de Québec Établissements	En cours

ACTION RÉALISÉE :

Intervention particulière auprès des infirmiers et infirmières afin d'augmenter leur participation au programme de la relève des cadres.

ACTION EN COURS :

Élaboration d'un état de situation du dossier de la relève des cadres en ce qui a trait à la main-d'œuvre infirmière.

ACTION À VENIR :

Élaboration d'un plan d'action régional.

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.5 S'assurer que les budgets conventionnés sont affectés en totalité aux établissements pour l'élaboration des activités de formation en cours d'emploi.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Représentation auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'obtenir la totalité des budgets prévus aux conventions collectives. Maintien du suivi des budgets conventionnés. Bilan régional annuel.	Ministère de la Santé et des Services sociaux Régie régionale de Québec Établissements	Automne 2002 Mars 2003

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.6 Établir un budget régional annuel de formation dans le secteur des soins.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Estimation des coûts liés à la mise en place du plan d'action 2002-2003. Reconnaissance d'un budget régional pour le dossier main-d'œuvre infirmière. Évaluation des coûts associés aux programmes de recouvrement du droit de pratique (possibilité de démarrer de nouvelles cohortes). Estimation des coûts relatifs aux projets-pilotes pour l'année 2002-2003 (pour les territoires de Charlevoix, de Portneuf et de Québec-Centre).	Régie régionale de Québec Ministère de la Santé et des Services sociaux	Hiver 2002

ACTIONS RÉALISÉES :

Engagement de montants pour financer les projets-pilotes des territoires de Portneuf et de Québec-Centre.

Engagement d'un montant pour financer une nouvelle cohorte d'étudiants pour le programme de recouvrement du droit de pratique.

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.7 Favoriser le développement des programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail dans les établissements.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Collecte d'information sur les programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail déjà existants. Adaptation des programmes déjà existants aux différentes missions des établissements, en partenariat avec ces derniers.	Régie régionale de Québec Établissements	Printemps 2002

ACTION EN COURS :

Élaboration d'un programme de formation uniforme pour l'ensemble des CHSLD de la région de Québec.

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

ACTION À RÉALISER :

1.8 Partager les outils des programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail dans la région.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Promotion des différents programmes dans le réseau.	Établissements Régie régionale de Québec Syndicats	Continu

ACTION EN COURS :

Préparation d'une liste spécifiant les documents disponibles relatifs à des programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail.

Axe 2

Stage, recherche et projets-pilotes

Axe 2

Stage, recherche et projets-pilotes

OBJECTIF :

Assurer la consolidation des différents milieux de stage et créer des conditions favorables à l'épanouissement de la profession infirmière dans le réseau de la santé et des services sociaux.

ACTION À RÉALISER :

2.1 Promouvoir l'externat et les emplois d'été.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Connaissance des conditions de réalisation de l'externat pour l'année 2002-2003. Rencontre d'information avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).	Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) Régie régionale de Québec Établissements Ministère de la Santé et des Services sociaux	Février 2002

ACTIONS RÉALISÉES :

Rencontre avec la présidente de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers du Québec.

Dépôt d'une recommandation de soutien financier, à la Régie régionale de Québec, afin de consolider le programme d'externat dans la région de Québec et de promouvoir son expansion.

Axe 2

Stage, recherche et projets-pilotes

ACTION À RÉALISER :

2.2 Inventorier les milieux de stage actuels et favoriser l'ouverture de nouveaux milieux et ainsi accueillir un plus grand nombre d'étudiants

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Description de l'inventaire. Diffusion de l'inventaire dans le réseau. Représentation auprès du réseau des CLSC/CHSLD.	Régie régionale de Québec Réseau CLSC/CHSLD Maisons d'enseignement	Avril et mai 2002

ACTION RÉALISÉE :

Production et diffusion de l'inventaire des milieux de stage actuels et des possibilités de développement de nouveaux champs cliniques.

ACTION À VENIR :

Élaboration d'un plan d'action, en partenariat avec le Comité régional de coordination des stages, afin de favoriser l'actualisation des nouveaux champs cliniques déterminés.

Axe 2

Stage, recherche et projets-pilotes

ACTION À RÉALISER :

2.3 Planifier la coordination des stages dans la région

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
État de situation du fonctionnement actuel. Proposition d'un cadre de référence en fonction des nouvelles réalités.	Régie régionale de Québec Établissements Maisons d'enseignement	Avril et mai 2002

ACTION EN COURS :

Production de l'état de situation sur le fonctionnement actuel.

ACTION À VENIR :

Formation d'un comité régional formel de coordination des stages avec dépôt d'une projet de mandat.

Formulation d'une recommandation, au secrétariat général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, sur la composition et le mandat du Comité régional de coordination des stages.

Détermination des modes de transmission d'information avec le Comité régional main-d'œuvre infirmière et la Commission infirmière régionale.

Axe 3

Développement en milieu de travail

Axe 3

Développement en milieu de travail

OBJECTIF :

Favoriser l'émergence de projets reliés à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

ACTION À RÉALISER :

3.1 Favoriser l'émergence de projets-pilotes dans le but d'introduire de nouvelles façons de travailler, de maximiser l'apport des infirmiers et infirmières et de contribuer à la diffusion de ces projets à l'échelle régionale.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Inventaire des projets-pilotes en cours. Appréciation des résultats obtenus. Diffusion des projets-pilotes retenus. Exportation des projets-pilotes dans d'autres milieux	Établissements Syndicats Maisons d'enseignement Régie régionale de Québec	Mai 2002

ACTION RÉALISÉE :

Collecte et diffusion de l'information relative aux différents projets-pilotes en cours dans les établissements de la région de Québec.

ACTION À VENIR :

Tenir un événement spécial pour la présentation des différents projets en cours.

Axe 3

Développement en milieu de travail

ACTION À RÉALISER :

3.2 Lutter contre la précarité d'emploi.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Titularisation des postes.	Établissements	Hiver / printemps 2002
Conversion des heures.	Régie régionale de Québec	
	Syndicats	

Axe 3

Développement en milieu de travail

ACTION À RÉALISER :

3.3 Investir, sur une base récurrente, les sommes nécessaires à l'augmentation des heures consacrées aux soins infirmiers que requiert la réponse aux besoins de la population.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Mécanisme d'information permettant le suivi des allocations relatives à l'accroissement de la clientèle.	Réseau CLSC/CHSLD Régie régionale de Québec	Septembre et octobre 2002

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

OBJECTIF :

Assurer la visibilité de la profession infirmière auprès de la relève.

ACTION À RÉALISER :

4.1 Accentuer la participation des infirmiers et infirmières à des groupes de travail ad hoc dans la région.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Identification des groupes de travail actuels. Enrichissement de ces groupes par la contribution et la participation d'infirmiers et d'infirmières. Emploi des infirmiers et infirmières chevronnés à la validation du contenu de différents projets.	Comité régional main-d'œuvre infirmière Commission infirmière régionale	Continu

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

ACTION À RÉALISER :

4.2 Élaborer des outils de communication destinés aux commissions scolaires de la région et privilégier la diffusion de l'information sur la profession infirmière dans des endroits stratégiques.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
Validation, auprès des commissions scolaires, des outils actuels de promotion de la profession infirmière. Élaboration d'un plan d'action régional promotionnel avec les partenaires concernés. Élaboration d'un plan régional de communication.	Régie régionale de Québec Commissions scolaires Maisons d'enseignement Établissements	Continu

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

ACTION À RÉALISER :

4.3 Coordonner la tenue de rencontres d'information dans le réseau des commissions scolaires et des collèges.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
	Régie régionale de Québec	Automne 2002
	Commissions scolaires	
	Maisons d'enseignement	
	Établissements	

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

ACTION À RÉALISER :

4.4 Sensibiliser les conseillers en orientation des maisons d'enseignement.

MOYENS RETENUS	PARTENAIRES CONCERNÉS	ÉCHÉANCIER
	Régie régionale de Québec	Automne 2002
	Commissions scolaires	
	Maisons d'enseignement	
	Établissements	